

LES LECTEUR•RICE•S  
LES CITOYEN•NE•S



« Maître • sse Corbeau sur un arbre perché • e ...  
Maître • sse Renard • e par l'odeur alléché • e ...lui  
tint à peu près ce langage : eh bonjour Monsieur.  
MadamE du • de la Corbeau ... » ( Jean/ne de  
Le/La Fontain/e)

De nos jours, il est de bon ton d'**éviter toute discrimination sexiste** dans l'écriture ou le langage. Il convient de strictement bannir toute forme d'androcentrisme marqué par l'utilisation générique éhontée de la forme grammaticale masculine, et d'utiliser strictement le **langage épïcène**, commun au féminin et au masculin, et l'**écriture inclusive** pour des formulations plus égalitaires.

**Neutralisation** : la forme grammaticale neutre ayant historiquement disparu lors du passage du latin vers le français, le concept de **masculin générique** (qui dicte que **le masculin peut faire office de neutre** et que le masculin l'emporte dans les groupes mixtes) s'est imposé dans la langue française. Son usage fait aujourd'hui polémique et est critiqué et contesté par de nombreuses auteures engagées dans le courant féministe. La déclaration universelle des droits de l'homme (même avec H majuscule) doit être renommée celle des êtres humains ou « droits humains ». Appelons un chat un chat, qu'il soit mâle ou femelle. Le Petit Prince demandait qu'on lui dessine un mouton sans en préciser le sexe.

**Féminisation** : il est certes légitimement souhaitable de la part de locuteurs francophones de tenter de minimiser le sexisme langagier en féminisant certains noms de fonction, métier, titre ou grade (professeure, auteure/autrice, ingénieure, chirurgienne, directrice commerciale, bûcheronne, développeuse, etc.), mais il y a des cas où l'oreille s'irrite (mairesse, officière, sapeuse-pomprière, etc.).

Le langage inclusif vise à **n'exclure personne pour motif de sexe, d'âge, d'origine ethnique ou d'orientation sexuelle** (vieux, noir, LGBT+ [lesb, gay, bi, trans, hétéro, quer, inter, pan, cis], handicapés). Entreprise louable ! Mais, dans la pratique, lire un texte rédigé en écriture inclusive avec ajouts de « e » en fin de mot, de signes typographiques séparant les doublons (tiret, point médian, barre oblique, majuscule, parenthèses) qui entravent la lecture, est pour le moins très indigeste. Ce nouveau mode d'écriture, qui se propage de façon volontariste et ostentatoire, ne sert pas les causes qu'il prétend défendre. Il fait naître une langue illisible, discriminante et incompréhensive, en particulier pour celles et ceux qui éprouvent quelques difficultés à la lecture de notre belle langue, les dyslexiques, les handicapé(e)s visuels et les aveugles utilisant des systèmes à synthèse vocale. C'est une source de confusion dans la conversion entre ce qu'on entend et ce qu'on écrit. À consommer donc avec modération !

« Non à cette saloperie, bricolée par des idéologues n'ayant aucune oreille à la musique des mots. Ils marquent la syllabe comme on plombe un oiseau. Non à ce boulet de redondances, qui alourdit les paupières, émousse le désir, empoisse les sens. » (Pascal Décaillet)

À toutes et tous, bonne lecture ! Ainsi soit-elle !

Jean-François Ducaud